

Paris, le 16 décembre 2013

Présentation des informations publiées par le Groupe BPCE dans le cadre de l'exercice de transparence mené par l'Autorité Bancaire Européenne

Dans son communiqué de presse du 4 novembre 2013, l'Autorité Bancaire Européenne a annoncé la publication, avant la fin du 4^{ème} trimestre 2013, d'informations détaillées relatives à chacune des banques de l'Union européenne. Cette publication s'inscrit dans un objectif de renforcement de la discipline de marché.

Les résultats détaillés du Groupe BPCE peuvent être consultés à la rubrique « Publication réglementaire » de l'espace « Investisseurs » du site internet du Groupe BPCE (www.bpce.fr).

Ces résultats doivent être appréciés en tenant compte des éléments suivants :

Onglet capital

Les données publiées CRR/CRDIV sont communiquées à titre d'information.

Ces informations sont par nature des estimations, calculées sur la base de notre compréhension des règles CRR/CRDIV. Ces informations sont par ailleurs sélectives et ne permettent pas à elles seules de calculer les ratios Common Equity Tier 1 Bâle 3 estimés, tels que publiés par le Groupe BPCE au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2013.

Onglet Risques de crédit

Présentation de la répartition des risques de crédit par approche prudentielle et par pays, en distinguant les expositions saines des expositions en défaut.

Les encours douteux communiqués dans cet onglet sont bruts ; pour avoir une correcte appréciation de la couverture des encours douteux par les provisions, il conviendrait de déduire les sûretés relatives aux encours douteux, comme nous le faisons dans la présentation des résultats trimestriels du Groupe BPCE.

Les provisions sur base de portefeuilles ne sont pas ventilées par classes d'actifs.

Les LTV indexées sont communiquées à titre d'information. En effet, en France, la décision d'octroi de crédit repose principalement sur la solvabilité de l'emprunteur et sa capacité de remboursement, plutôt que sur la valeur de marché du bien financé (le bien servant néanmoins de garantie).

Onglet Risque de marché

Présentation synthétique de la répartition du risque de marché par nature (taux, actions, change et matière première).

Dans les publications du Groupe BPCE, les risques pondérés relatifs aux positions de titrisations et re-titrisations du portefeuille de négociation sont également reportés dans la catégorie 'Risque de marché'.

Onglet Titrisations

Présentation synthétique des positions de titrisations du portefeuille bancaire et du portefeuille de négociation.

Le Groupe BPCE n'a pas de positions de titrisations sur portefeuille de corrélation.

Onglet Expositions aux dettes souveraines

Présentation de la répartition par pays et par bandes de maturité des expositions aux dettes souveraines, dans le prolongement des précédentes publications dans le cadre des exercices de transparence de l'Autorité Bancaire Européenne.

Onglet Risques pondérés

Présentation synthétique des risques pondérés par typologie de risques.

Les risques pondérés relatifs aux positions titrisations et re-titrisations concernent le portefeuille bancaire et le portefeuille de négociation ; ils sont reportés dans la catégorie 'Risques de crédit'.

Dans les publications du Groupe BPCE, les risques pondérés relatifs aux positions de titrisations et re-titrisations du portefeuille bancaire sont reportés dans la catégorie 'Risques de crédit' et ceux du portefeuille de négociation dans la catégorie 'Risque de marché'.